

Résumé

Principaux messages

- L'Australie est l'un des pays de l'OCDE qui ont le mieux résisté à la crise financière mondiale. Le développement de son appareil réglementaire et la solidité de sa situation budgétaire ont joué en sa faveur ; elle fait partie des rares pays de l'OCDE qui ne sont pas entrés en récession. Toutefois, l'Australie doit encore gagner en productivité pour retrouver un sentier de croissance à long terme plus élevé et pérenniser sa prospérité.
- Le gouvernement a tracé un ambitieux programme de réforme réglementaire pour construire une économie nationale sans barrières et libérer la productivité. Avec la création du portefeuille de *Minister for Finance and Deregulation*, secondé par un ministre chargé de la déréglementation, la réforme réglementaire prend une place de premier plan au sein du gouvernement. Le gouvernement porte une attention nouvelle aux possibilités qu'offre une réglementation ciblée et bien conçue de réduire les coûts et les formalités imposés aux entreprises et au secteur à but non lucratif, et de renforcer la productivité et la compétitivité internationale de l'Australie. La culture du progrès permanent reposant sur une prise de décision pragmatique doit être plus fermement ancrée dans la pratique gouvernementale, les ministres et leurs directions étant plus directement responsables de la qualité de la réglementation qui relève de leur compétence.
- Un important effort d'amélioration de la réglementation a été fait au niveau du Commonwealth et par un nouveau partenariat entre le Commonwealth et les États. Un programme national de réforme a été fixé en partenariat avec les États et les Territoires pour harmoniser les principaux textes réglementaires applicables aux entreprises qui exercent leurs activités sur plusieurs circonscriptions. Une organisation institutionnelle originale a été mise en place pour faciliter les réformes nationales, qui s'appuient sur des dispositions budgétaires fédérales. Si tout se passe comme prévu, le programme de réforme en cours ancrera un système de valeurs par lequel les agences du Commonwealth et les États coordonnent la réglementation des marchés nationaux lorsque c'est nécessaire, car tous les acteurs y voient leur intérêt bien compris, et pas seulement du fait des mesures d'incitation financière.
- Le droit australien de la concurrence a permis d'établir des marchés robustes et concurrentiels. D'importantes réformes ont été réalisées ces dix dernières années, mais il faut aussi prêter plus d'attention aux engagements pris de longue date de poursuivre les réformes dans des domaines particulièrement délicats des secteurs des transports, de l'énergie, de l'eau et des infrastructures.
- La mondialisation présente aussi des difficultés particulières pour la fédération australienne. Les entreprises ont régulièrement dénoncé les coûts de l'incohérence ou

de la duplication des régimes réglementaires d'une circonscription à l'autre comme un problème qui pèse sur la compétitivité. La poursuite de la modernisation de l'appareil réglementaire dans le cadre d'une stratégie à plusieurs niveaux renforcera l'ouverture des marchés, ainsi que la capacité d'affronter la concurrence mondiale dans les activités à forte intensité de qualifications. Une vaste réforme de la gestion de la biosécurité, notamment aux frontières, contribuera elle aussi à élargir l'ouverture des marchés.

L'économie australienne, bien gérée, a résisté avec succès à la crise

L'Australie est l'une des économies de l'OCDE qui a enregistré les meilleurs résultats sur les deux dernières décennies. De 1992 à 2008, elle a connu dix-sept années consécutives de croissance économique. Durant les années 90, les progrès de l'environnement réglementaire, associés au développement des technologies de l'information et des communications (TIC), se sont traduits par un fort accroissement de la productivité. Dans la décennie en cours, la vigueur de l'emploi et surtout la croissance de l'investissement ont soutenu la croissance du PIB, malgré des performances en retrait en termes de productivité. Les revenus ont eux aussi été favorisés ces dernières années par une très forte hausse des termes de l'échange, qui ont augmenté de plus de 65 % entre 2003 et le milieu de 2008. Cette augmentation a été alimentée principalement par l'envolée des matières premières liée à l'expansion de la Chine et de l'Inde. À mesure que l'économie mondiale s'est approchée de la récession en 2008, les termes de l'échange de l'Australie ont chuté, neutralisant une partie des gains antérieurs, mais certainement pas la totalité.

Les conséquences de la récession mondiale ont été moins graves en Australie que dans la plupart des autres pays de l'OCDE. L'économie a bénéficié d'une situation macroéconomique saine, associée à une situation budgétaire solide lorsque la crise a commencé, même si le déficit de la balance courante persiste à 4.5 % du PIB en moyenne, avec un déficit net des revenus d'investissements. La bonne réglementation et la résistance du secteur financier de l'Australie ont limité les conséquences négatives directes de la crise financière pour l'économie. La politique monétaire et budgétaire a protégé les entreprises et les ménages des effets les plus nuisibles de la récession mondiale et l'Australie a bénéficié du rebond rapide de certaines économies d'Asie, en particulier de la Chine. Comme les risques d'inflation sont encore présents, l'Australie a été le premier pays du G20 à relever ses taux d'intérêt au second semestre de 2009.

La réforme réglementaire a contribué pour beaucoup aux succès économiques

L'accélération de l'ouverture au commerce international durant les années 80 et la libéralisation des marchés de produits menée pendant les années 90 dans le cadre de la *National Competition Policy* (NCP, politique nationale de la concurrence) ont réduit les barrières à l'entrée et vivifié la concurrence dans l'économie australienne. Ces facteurs ont contribué au bond spectaculaire de la productivité des années 90 qui, selon le rapport 2005 de la Commission de la productivité, a augmenté le PIB de l'Australie d'au moins 2.5 %, soit 20 milliards de dollars.

De 1993-94 à 1998-99, la productivité du travail a augmenté au rythme de 3.3 % par an. Ce rythme, le plus rapide jamais enregistré, a contribué à combler l'écart de productivité entre l'Australie et les États-Unis. L'emploi a lui aussi augmenté sur la période, ce qui permet de penser que les gains de productivité ne se sont pas faits au prix d'une aggravation du sous-emploi, avec une flexibilité accrue du marché du travail. Cette évolution a été favorisée par la décentralisation des mécanismes des négociations salariales en 1991 par le gouvernement travailliste Hawke-Keating, puis en 1996 par le *Workplace Relations Act* (loi visant les relations sur le lieu de travail). D'autres réformes ont été mises en œuvre en 2006 dans le cadre de la législation *WorkChoices* (choix du travail). Toutefois, ces mesures n'ont pas suscité une large adhésion lors des élections fédérales de 2007.

Les TIC et l'innovation ont, elles aussi, fait progresser la productivité et, au niveau international, la diffusion de la technologie a été un moteur essentiel de l'augmentation de la productivité. L'Australie est devenue l'un des pays leaders à adopter et à bénéficier de l'investissement dans les TIC, dont la diffusion a été facilitée par des réformes de la réglementation des marchés de produits. Dans son rapport d'août 2008, *Venturous Australia – building strength in innovation* (l'Australie entreprenante : construire la force dans l'innovation), Terry Cutler estime que 98 % des nouvelles technologies proviennent de l'étranger.

Mais les défis demeurent pour la productivité

Toutefois, l'Australie devra réaliser des améliorations supplémentaires de productivité pour retrouver un sentier de croissance à long terme plus élevé. L'économie australienne a enregistré un ralentissement de la productivité depuis une dizaine d'années. La question prête à controverse, mais cette évolution peut s'expliquer par l'effet conjugué des chocs économiques à court terme dus aux conséquences d'une grave sécheresse dans l'agriculture, le secteur de l'eau et de l'électricité, d'une augmentation des investissements dans les industries extractives qui s'est traduite par l'exploitation de ressources minières à rendements décroissants, ainsi que des facteurs plus systémiques.

Pour relever les défis de la mondialisation, il faut lever des contraintes d'infrastructure et moderniser les activités essentielles des secteurs de l'énergie et des communications. Pour s'assurer que les efforts d'équipement contribuent le plus efficacement possible à la croissance, il faut évaluer les projets potentiels et renforcer le cadre d'action. Le gouvernement de l'Australie a créé le *Building Australia Fund* (fonds d'équipement de l'Australie) pour étoffer les crédits destinés à l'équipement d'infrastructure dans le budget 2008-09. Les propositions d'investissement d'infrastructure sont recensées par une commission consultative, *Infrastructure Australia*, qui offre une stratégie nationale. Cette fonction pourrait encore gagner si les évaluations coût-avantages qui servent à choisir les projets, étaient rendues publiques. Pour que l'effort d'équipement produise tous ses fruits, il faut achever la réforme réglementaire restante relative aux infrastructures, à l'accessibilité, les transports, l'énergie et l'eau.

Comme de nombreux pays de l'OCDE, l'Australie fait face à des défis budgétaires à long termes du fait du vieillissement de la population. La situation des finances publiques est bonne, comparée à celle des autres pays de l'OCDE, mais le deuxième *Intergenerational Report* (Rapport intergénérationnel) publié en 2007 indique que l'endettement net de l'Australie pourrait monter à plus de 30 % du PIB en 2046-47. Les tensions budgétaires à

long terme liées aux dépenses de soins de santé devraient, elles aussi, être une source importante de dépenses publiques à l'avenir.

*Un système de gouvernance perfectionné
et une relance du mouvement de déréglementation*

L'Australie est l'un des pays de l'OCDE les mieux placés du point de vue de la pratique de la réforme réglementaire. Elle jouit d'un système de gestion de la réglementation bien développé, qui a su adopter rapidement l'ensemble des pratiques recommandées par l'OCDE, et a introduit des approches innovantes. Le gouvernement élu en 2007 a relancé la réforme par la mise en place d'un cadre institutionnel solide et l'engagement public à un « progrès permanent » de la qualité de la réglementation. Il a approuvé les principes de processus de bonne réglementation recommandés par la *Banks Taskforce on Reducing the Regulatory Burdens on Businesses* (Groupe de travail sur la réduction des charges réglementaires imposées aux entreprises, présidé par M. Banks), adoptés par le gouvernement précédent, et il a réaffirmé l'engagement à des exigences réglementaires inspirées des meilleures pratiques.

Les réformes récentes ont renforcé la méthode nationale d'analyse d'impact de la réglementation (AIR) qui doit protéger les entreprises des effets négatifs des nouveaux textes réglementaires inutiles, et elle est ainsi devenue l'une des plus rigoureuses et complète de la zone de l'OCDE. Une nouvelle fonction, créée au ministère des Finances et de la Déréglementation pour favoriser la qualité de la réglementation dans l'ensemble des administrations, vient compléter l'*Office of Best Practice Regulation* (l'OBPR, au service de la meilleure pratique réglementaire), auparavant situé au sein de la Commission de la productivité (*Productivity Commission*). L'AIR a été progressivement étendue à tous les instruments d'action à caractère réglementaire. Au sein du gouvernement, des mécanismes institutionnels sont prévus à l'appui de l'élaboration des *Regulation Impact Statements* (RIS, évaluations d'impact de la réglementation) jointes aux projets qui ont des effets notables sur les entreprises. L'OBPR exerce une fonction de filtre et assure aussi une formation et une assistance directe à l'application de l'analyse coût-avantages. L'OBPR publie des informations sur le respect par les administrations des critères convenus pour les RIS.

Parmi les nouveaux programmes, il faut citer le lancement de partenariats avec d'autres ministères pour identifier les réformes en évidence et les faire avancer. Le gouvernement a aussi commencé la révision de toute la réglementation fédérale déléguée antérieure à 2008 pour documenter les textes réglementaires qui imposent un coût net aux entreprises et définir les possibilités de renforcer l'efficacité réglementaire. Le gouvernement au niveau du Commonwealth a évité l'utilisation de cibles pour conduire les réductions des charges administratives. Toutefois, l'Australie a innové dans l'application d'autres méthodes, notamment le benchmarking effectué par la CP pour comparer les pratiques réglementaires à travers les États et au niveau fédéral, et pour examiner les charges qu'imposent certains domaines de la réglementation fédérale. L'Australie met aussi en œuvre une série de stratégies d'administration électronique pour rationaliser les rapports que les entreprises doivent fournir, notamment la normalisation de ces rapports pour pré-remplir les formulaires administratifs, et un portail unique pour les entreprises et les particuliers.

L'évaluation *ex post* est, elle aussi, bien intégrée dans le processus réglementaire, avec des périodes couperets de dix ans pour la réglementation subordonnée, et des révisions programmées de la législation. La qualité de la rédaction des textes est soigneusement préservée par le recours à des services spécialisés, la base de données sur la législation est intégralement accessible en ligne et la réglementation subordonnée n'est applicable que si elle est inscrite dans un registre officiel.

*Un modèle novateur des rapports entre les États
et les autorités fédérales pour une économie
nationale sans barrières*

Le nouveau programme visant les rapports entre les États et le niveau fédéral prévoit des efforts pour construire une économie nationale sans barrières, par l'harmonisation des textes réglementaires essentiels dans l'ensemble des collectivités publiques. Ces efforts sont conduits dans le cadre du *Council of Australian Governments* (COAG, Conseil des gouvernements des États australiens). Le COAG, présidé par le Premier ministre, se compose des Premiers ministres des gouvernements des États et Territoires. En novembre 2008, le COAG s'est engagé à mettre en œuvre de nouvelles modalités de coopération entre le Commonwealth et les États, dans le cadre d'un nouvel accord entre les gouvernements sur les relations budgétaires fédérales. Cet accord a permis de réduire à cinq les plus de quatre-vingt-dix dotations spécifiques qui étaient versées aux États, tout en augmentant leur quantum global de financement. Les conditions de financement ont été recentrées sur les outputs et les résultats, et le Commonwealth a décidé d'instituer des dotations incitatives, sous la forme de *National Partnership Payments* afin de récompenser les efforts des États qui appliquent les réformes réglementaires approuvées conjointement.

En novembre 2008, 27 domaines prioritaires de la réforme réglementaire, ainsi que huit autres réformes de la concurrence, se sont traduites par l'élaboration d'un partenariat national (NP) pour une économie nationale sans barrières, accord ratifié en février 2009. L'accomplissement effectif des priorités de déréglementation est appuyé par une dotation de 100 millions de dollars australiens, auxquels s'ajoutent 450 millions de dollars de primes prévues pour la période 2008-09 à 2012-13, en fonction des résultats obtenus par les États. Le programme prévoit aussi des réformes dans les domaines de l'énergie, des transports, des infrastructures, de la planification et de l'environnement. Le programme est géré par le *Business Regulation and Competition Working Group* (BRCWG, Groupe de travail sur la réglementation des entreprises et la concurrence), où siègent de hauts représentants des États, sous la coprésidence du ministre des Finances et de la Déréglementation et du ministre délégué à la Déréglementation. Le BRCWG s'appuie sur la force des ministères centraux, tant au niveau du Commonwealth qu'au niveau des États. Ses moyens sont un atout pour recenser les domaines où les réformes doivent être poursuivies et pour garder le cap sur les résultats attendus de la déréglementation. Le Conseil des réformes, organe indépendant du COAG, suit les performances de toutes les juridictions et veille à la transparence des rapports sur les résultats obtenus.

La réalisation du programme de réforme du COAG suppose une étroite coordination au niveau des États, et elle a été facilitée par l'harmonisation des grands objectifs prioritaires de la réforme des différents États avec le programme du COAG, même si les accents diffèrent. Selon les premières indications, le partenariat pour une économie nationale sans barrières avance conformément à son calendrier, mais il a suscité des attentes importantes

et est suivi de près par les organisations du monde des entreprises. Il est trop tôt pour être sûr des résultats définitifs. Le programme du COAG est vaste et complexe, et l'entretien de la dynamique sur le reste du programme de réforme représente un défi. On peut toutefois prévoir que la programmation des dotations incitatives et la fonction de surveillance du Conseil des réformes du COAG seront d'une aide précieuse.

Le programme national de réforme du COAG a aussi donné de l'élan à la modernisation des méthodes de gestion de la réglementation au niveau des États. De manière générale, les États australiens appliquent des méthodes de gestion de la réglementation qui comptent parmi les meilleures des pays de l'OCDE. L'engagement à mettre en œuvre une réglementation efficace, efficace et conforme à l'intérêt national, est, semble-t-il, un objectif national partagé.

*Une application effective du droit
de la concurrence aboutissant à des conditions
de marché concurrentielles*

L'Australie a adopté une approche intégrée pour promouvoir la concurrence, en donnant la préférence à des méthodes fondées sur des mécanismes de marché. La Commission Australienne pour la Concurrence et la Consommation (*Australian Competition and Consumer Commission, ACCC*) est la principale autorité responsable de l'application de la Loi sur les Pratiques Commerciales (*Trade Practices Act TPA*) de 1974, qui constitue sa législation en matière de concurrence, de pratiques commerciales équitables et de protection des consommateurs. Le TPA améliore le bien-être des consommateurs en interdisant certains comportements anticoncurrentiels tels que les accords et pratiques restrictifs, l'abus de position dominante et l'usage abusif du pouvoir de marché, ainsi que les fusions et acquisitions qui ont pour effet de réduire sensiblement la concurrence. La combinaison de la protection des consommateurs et de la réglementation sectorielle permet la mise en place d'une approche cohérente et intégrée de la politique mise en œuvre. Les larges pouvoirs complémentaires dont dispose l'ACCC en matière d'application et d'élaboration des réglementations favorisent le respect de la législation et le soutien du public aux réformes permettant de renforcer la concurrence.

Depuis la NCP, l'Australie applique des législations et des politiques cohérentes et complémentaires en matière de concurrence qui visent toutes les entreprises quelle que soit la propriété de leur capital. Ces politiques s'appuient sur des conditions de neutralité concurrentielle (selon lesquelles les entreprises publiques ne doivent pas bénéficier d'un avantage concurrentiel net du fait qu'une partie de leur capital est détenue par le secteur public) ; des accords en vertu desquels le contrôle des prix des entreprises industrielles ou commerciales dont le capital appartient en partie au gouvernement d'un État ou d'un territoire relèvent essentiellement de la responsabilité de l'État concerné ; enfin un accord concernant la réforme structurelle des monopoles publics par l'introduction de la concurrence. La suppression des « exemptions » a été étroitement liée à la rationalisation de la réglementation des infrastructures dans le contexte de la NCP, dans la mesure où les services d'infrastructure fournis par les États et leurs réglementations n'étaient pas soumis au droit de la concurrence nationale. Les obstacles à la concurrence ont été progressivement supprimés et un dispositif commun et cohérent d'évaluation et de réglementation de l'accès des différents secteurs aux services essentiels a été mis en place. Le champ d'application des exceptions au droit de la concurrence a été réduit.

Le droit de la concurrence d'Australie a fait l'objet du *Rapport Dawson (Dawson Review)* de 2003 et les amendements recommandés dans ce rapport ainsi que ceux qui ont été préconisés par la suite par un Comité du Sénat ont été largement appliqués. Bien que ces dispositions représentent dans l'ensemble des améliorations, notamment pour ce qui est du renforcement des sanctions applicables aux ententes, la portée et l'efficacité de l'interdiction applicable à l'usage abusif du pouvoir de marché sont peut-être moins claires à présent qu'elles l'étaient avant les amendements. Cela s'explique peut-être par l'influence de la « politique » des petites entreprises sur le droit australien de la concurrence, car le TPA comporte désormais une interdiction visant la fixation de prix d'éviction qui pourraient empêcher les ventes au rabais des grandes sociétés. La nouvelle interdiction risque de donner lieu à des incertitudes, est incompatible avec les précédents internationaux et il faudrait au moins supprimer l'aspect de « l'amendement Birdsville » concernant les parts de marché.

Certains aspects de la NCP restent inachevés. Le régime d'accès a fait l'objet de critiques, notamment pour ce qui est de l'accès aux lignes ferroviaires, des procédures judiciaires ayant été utilisées pour mettre en échec le fonctionnement du système. En octobre 2009, le gouvernement a soumis un projet de loi au Parlement australien pour imposer des délais contraignants à l'élaboration des décisions de régulation, au lieu des délais qui étaient fixés entièrement comme objectifs. Des réformes restent en cours dans le secteur énergétique. Le gouvernement a annoncé des réformes en vue d'améliorer le fonctionnement du régime d'accès qui s'applique aux télécommunications.

Profiter des avantages de la mondialisation grâce à une ouverture forte du marché

L'Australie a maintenu une politique d'ouverture du marché en intégrant totalement ses marchés à la concurrence internationale. Il en est résulté des avantages substantiels, dans la mesure où les deux tiers des échanges de l'Australie ont lieu avec les économies de l'APEC, et notamment les marchés asiatiques en croissance rapide de Chine et de Corée du Sud, ainsi que d'Inde. La politique commerciale de l'Australie est favorable aux négociations commerciales internationales ainsi qu'à la conclusion du Cycle de Doha sous l'égide de l'OMC. Elle poursuit par ailleurs la négociation d'accords bilatéraux de libre-échange avec d'importants partenaires commerciaux.

Dans le cadre national, diverses procédures s'efforcent de favoriser la transparence et la diffusion d'informations notamment par le recours à l'analyse d'impact de la réglementation. Les parties prenantes sont régulièrement consultées sur les réformes réglementaires susceptibles d'avoir une incidence sur les échanges. Les objectifs de rapport qualité prix et de transparence s'appliquent aussi aux marchés publics ; enfin, un site internet central énumère tous les contrats et programmes annuels d'achats publics établis au moyen du site Internet AusTender. L'Administration des douanes et de la sécurité aux frontières (*Australian Customs and Border Security*) a également harmonisé les procédures douanières pour faciliter le transit de produits.

Bien que l'ouverture du marché australien traduise dans l'ensemble une ferme volonté de libérer les échanges, des inspections liées au système de quarantaine ont fait l'objet de critiques de la part de ses partenaires commerciaux. Cela s'explique par l'existence d'objectifs globaux obligatoires en matière d'inspection des aéronefs et navires ainsi que

des passagers d'avion. Une étude majeure du système de quarantaine, *The Quarantine and Biosecurity Review*, menée par un comité indépendant présidé par M. Roger Beale AO et publiée en 2008, recommandait l'abandon des objectifs obligatoires d'inspection au profit d'une approche fondée sur le risque afin de réduire la charge des contrôles aux frontières. Un système a été expérimenté par l'*Australian Quarantine and Inspection Service*, et le gouvernement a annoncé en septembre 2009 une série de mesures visant à commencer à appliquer ces réformes.

Des restrictions aux prises de participations étrangères subsistent dans certains secteurs et les achats par des étrangers d'entreprises ou de biens immobiliers australiens font l'objet de procédures de filtrage. Pour répondre aux préoccupations exprimées, le gouvernement a énoncé en février 2008 une série de principes de transparence et il a également annoncé des mesures de libéralisation en septembre 2009, le seuil d'application du filtrage des investissements autres que ceux des États-Unis ayant été porté à 219 millions AUD, les investissements réellement nouveaux étant exemptés. De ce fait, un cinquième des projets d'investissement devraient se trouver exemptés du filtrage.

Faire avancer les réformes et stimuler la croissance économique

L'Australie a adopté un nouveau programme de réforme orienté vers la croissance et mettant l'accent sur le renforcement des cadres réglementaires pour stimuler l'augmentation de la productivité. Beaucoup de défis auxquels doit faire face l'économie australienne présentent des dimensions interjuridictionnelles. Le succès dépendra de façon cruciale d'actions coordonnées d'un certain nombre d'agences au niveau des États, ainsi que de l'adoption et de l'amendement des législations des États par leurs parlements. Des relations constructives entre les administrations nationales et celles des États sont d'une importance essentielle pour le succès du programme de réforme en Australie, dans la mesure où les entreprises qui souhaitent exercer leurs activités dans plus d'un État doivent faire face à des coûts additionnels pour se conformer à la législation spécifique des différents États même si elles sont conformes aux dispositions réglementaires de leur État d'origine. À l'avenir, la difficulté sera de coordonner la réglementation des marchés nationaux de manière à ne pas créer de nouveaux obstacles et à faire en sorte que toutes les juridictions établissent leurs réglementations en vue de l'intérêt national sans que de nouvelles incitations financières soient nécessaires.

L'Australie représente à de nombreux égards une « référence » pour les pays de l'OCDE du fait de son approche volontariste de la réforme réglementaire. Le succès dépendra du maintien du rythme des réformes, notamment en ce qui concerne la tâche plus difficile qui consiste à les mettre en application. L'objectif est d'intégrer l'engagement d'assurer une gestion satisfaisante de la réglementation dans l'élaboration de la politique réglementaire. L'Australie dispose manifestement de fortes capacités institutionnelles pour mener à bien ce processus. Une communication régulière avec les représentants des entreprises et de la collectivité sur les avantages des réformes sera également nécessaire pour assurer leur soutien et faire en sorte que des aspects qui devraient s'avérer les plus avantageux soient pris en compte. Les efforts entrepris précédemment pour procéder à une évaluation comparative des performances de l'ensemble des juridictions devraient être poursuivis pour en tirer des exemples utiles et continuer à mettre l'accent sur les objectifs nationaux. Le COAG dispose de cadres d'analyse bien conçus pour l'évaluation *ex ante* des réponses

réglementaires nationales, mais il est nécessaire de renforcer la conformité des décisions des Conseils ministériels à ces cadres.

En définitive, l'objectif consiste, pour les gouvernements tant au niveau fédéral qu'à celui des États, à coopérer dans la réglementation des marchés nationaux, en ayant mutuellement conscience des avantages qui peuvent en résulter. Les cadres institutionnels actuels sont efficaces, mais il faudra qu'ils résistent à l'usure du temps. L'effort actuel représente une occasion unique qui doit être saisie, et dont les avantages devront être démontrés aussitôt que possible pour justifier l'énergie et les ressources qui ont été investies, ainsi que pour constituer des incitations positives pour l'avenir.